

Carte scolaire : des classes de Dieppe sauvées

La carte scolaire a été dévoilée jeudi 15 février 2024. Bonne nouvelle pour ces écoles de Dieppe (Seine-Maritime) : il n'y aura finalement pas de fermeture de classe.



Judi 8 février 2024, des parents d'élèves de Neuville-lès-Dieppe (Seine-Maritime) s'étaient réunis place Henri-Dunant pour manifester contre les fermetures de classes dans les établissements scolaires du quartier.

Professeurs, parents d'élèves et élèves vont temporairement pousser un ouf de soulagement du côté de Dieppe (Seine-Maritime). Il n'y aura finalement aucune fermeture de classe dans plusieurs écoles dieppoises, d'après un communiqué de presse de la Ville, diffusé vendredi 16 février 2024.

Plusieurs écoles épargnées

Sont concernées les écoles d'éducation prioritaire Paul-Bert, Paul-Langevin et Desceliers-Fénelon. L'école Sonia-Delaunay, qui n'entre pas dans ce dispositif, n'aura également pas de fermeture de classe.

Le 8 février 2024, une opération « écoles mortes » a été organisée dans plusieurs écoles, dont Delaunay et Langevin. En fin de journée, parents d'élèves, professeurs et élèves s'étaient réunis sur la place Henri-Dunant pour manifester.

De nouvelles mobilisations ont eu lieu le samedi 10 février, au niveau du pont Ango. Puis, mardi 13 février, des chaînes humaines se sont organisées pour les écoles Paul-Bert, Paul-Langevin et Sonia-Delaunay.

Une réponse définitive en juin

D'après Isaelle Riaoul, secrétaire départementale du syndicat FSU 76 SNUipp, "on est très content d'avoir récupéré quatre classes du réseau d'éducation prioritaire à Dieppe. C'était vraiment important et on pense que c'est lié aux mobilisations".

Le maire Nicolas Langlois et le député Sébastien Jumel avaient adressé un courrier le 7 février 2024 à la DASEN, la Directrice académique de l'Éducation nationale. Ils demandaient à ce que la carte scolaire puisse être revue.

[En grève, les enseignants réclament des moyens à Dieppe](#)

Avec ces classes sauvées, le maire affirme dans le communiqué de presse que « c'est une première manche que viennent de gagner les syndicats enseignants, les parents d'élèves et les élus, mais je reste vigilant jusqu'aux derniers arbitrages de juin prochain ».

Sébastien Jumel, lui, évoque une « belle avancée pour Dieppe, résultat d'une mobilisation unitaire exemplaire » et affiche « sa détermination à ce que les collèges, lycées et les écoles rurales ne soient pas oubliés ».